

Mobilité



BRUNO DEVOGHEL

Le vélo est une alternative verte sachant que le secteur du transport représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre en Belgique.

Plus de pistes pour les vélos wallons

► Trois députés Ecolo regrettent le désamour des Wallons pour le vélo.

► Ils ont déposé jeudi deux propositions de décrets pour tenter d'y remédier.

A lors que la semaine de la mobilité bat son plein, trois députés Ecolo ont déposé jeudi au Parlement wallon deux propositions de décrets visant à développer des routes "vélos admis" en Wallonie.

"En comparaison avec la France ou les Pays-Bas, notre région est à la traîne, souligne le député wallon Olivier Saint-Amand, député auteur de ces propositions. La Wallonie souffre d'un déficit d'infrastructures cyclables de qualité. Résultat, beaucoup de parents ont peur d'envoyer leurs enfants à vélo à l'école, poursuit l'Ecolo, qui pointe également de gros déséquilibres à l'intérieur même du pays. Le vélo est le moyen de transport principal de 17 % des Flamands, de 4,7 % de Bruxellois et de 1 % des Wallons !"

La faute à des investissements insuf-

fisants, dénonce encore Olivier Saint-Amand, qui demande la prise en compte systématique des aménagements cyclables lorsque des travaux de voirie sont entrepris et l'amélioration de la sécurité des cyclistes en prévoyant une série de mesures : revêtements colorés, zones avancées pour les vélos, etc.

"Cela ne représente qu'un coût marginal, bien moindre que celui de corriger le tir après coup, déclare le député. Et le vélo ne peut être attractif que si la sécurité de ses utilisateurs est renforcée."

La Région a toutefois connu des avancées significatives, comme l'adoption, en décembre 2010, d'un "Plan Wallonie cyclable", ouvrant la voie à une série de bonnes pratiques mises en œuvre en 2012 et en 2013 sur une dizaine de communes pilotes.

Un signal positif mais pas suffisant, d'après les auteurs des propositions, qui citent une étude de l'Université d'Oxford, selon laquelle un euro investi dans le vélo en ville permet d'en économiser entre 10 et 20, essentiellement dans les secteurs de la santé, de l'environnement ou dans les infrastructures.

Mode de déplacement non polluant et concurrentiel, le vélo est facile à stationner et ne demande pas l'installa-

tion de grands parkings impayables, soulignent les députés Ecolo. "Il s'agit également du mode de transport le plus rapide, principalement pour les distances de moins de 5 km, sans perte de temps dans les embouteillages !"

La Wallonie peut-elle devenir un éden de la petite reine, à l'instar de villes comme Strasbourg ou Amsterdam ? A condition de faire des investissements dans les plus brefs délais pour enfin devenir attractive auprès des cyclistes, répondent en cœur Olivier Saint-Amand, Veronica Cremasco et Xavier Desgain.

Les trois députés verts demandent également de soigner les abords des gares, aujourd'hui particulièrement encombrées. "D'ici 2 ans, nous aimerions que les 26 principales gares de Wallonie bénéficient d'un plan d'aménagements cyclables prenant en compte au minimum un rayon de 5 km. Nous proposons un délai de 6 ans pour toucher l'ensemble des gares de la région et la construction de zones de stationnement pour les vélos dans et autour de ces stations pour faciliter l'intermodalité".

Reste à voir quel accueil recevront ces deux propositions de décrets auprès des autres parlementaires wallons.

Caroline Chapeaux